

**DELIBERATION N°33**

**OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2026**

Entendu l'exposé de Madame Christelle PUJO, Adjointe au maire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatif aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE ;**

**LE CONSEIL MUNICIPAL ;**

**DECIDE** de ne pas modifier les taux par rapport à l'année précédente et donc :

**DECIDE** de fixer pour l'année 2026, les taux d'imposition directs suivants :

Taxe sur le foncier bâti	46.71 %
Taxe sur le foncier non bâti	111.15 %
Taxe d'habitation	26.02 %

**DELIBERATION ADOPTEE PAR :**

- > **27 Voix pour :** Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Paul BADRI, Madame Christelle PUJO, Monsieur Guillaume PROUST, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Sonia LAURENT, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Isabelle PITSCH, Monsieur Michel CALAFATO, Madame Catherine ROUSSEAU, Madame Tiffanie CALAS, Madame Diane DA SILVEIRA, Monsieur Bruce HENRIONNET, Madame Louise GUIBERT, Monsieur Adrien PAIRON, Madame Méline RIVERA, Monsieur Maxence LEBRUN, Madame Nadège BERTHAULT, Monsieur Pascal ROSE, Madame Fatiha BORROS, Monsieur Sébastien CHAUVIN, Monsieur Antonio AMARAL, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Marc BARDON, Madame Séverine NOEL.
- > **6 Abstentions :** Monsieur Teddy ROBIN, Madame Sandrine COUPPÉ, Monsieur Cédric BLANC, Madame Nadia FRANCOIS, Monsieur Dov COHEN, Monsieur Fabien DARTIS.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 28 avril 2026

Le secrétaire de séance,  
Monsieur Paul BADRI.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 28 avril 2026

La Maire,  
Madame Laëtitia DEVRIENDT.



REÇU EN PREFECTURE

Le 07/05/2026

Application agréée E-legalite.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

Conseillers en exercice :	35
Présents :	28
Absents :	7
Pouvoirs :	5
Votants :	33

Convoqués le : 22 avril 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-huit avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Laëtitia DEVRIENDT, maire.

**PRESENTS** : Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Paul BADRI, Madame Christelle PUJO, Monsieur Guillaume PROUST, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Manuel MACHADO, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Isabelle PITSCH, Monsieur Michel CALAFATO, Madame Catherine ROUSSEAU, Madame Tiffanie CALAS, Madame Diane DA SILVEIRA, Monsieur Bruce HENRIONNET, Madame Louise GUIBERT, Madame Méline RIVERA, Monsieur Maxence LEBRUN, Madame Nadège BERTHAULT, Monsieur Pascal ROSE, Madame Fatiha BORROS, Monsieur Sébastien CHAUVIN, Monsieur Antonio AMARAL, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Sandrine COUPPÉ, Monsieur Cédric BLANC, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Marc BARDON, Madame Séverine NOEL.

**ABSENTS** : Madame Ludivine BERTOLOTTI, Madame Audrey DAMMAN.

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :**

Madame Sonia LAURENT	à	Madame Isabelle PITSCH
Monsieur Adrien PAIRON	à	Madame Fatiha BORROS
Madame Nadia FRANCOIS	à	Monsieur Cédric BLANC
Monsieur Dov COHEN	à	Madame Sandrine COUPPÉ
Monsieur Fabien DARTIS	à	Monsieur Teddy ROBIN

Madame la Maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Paul BADRI, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

*\* Il est à noter que Madame Méline RIVERA a quitté la séance avant le vote de la délibération n°43 (Groupement de commandes permanent conclu entre la ville et la CCAS d'Ozoir-la-Ferrière) et est revenue avant le vote de la délibération n°45 (Adhésion à la centrale d'achat de la Région Ile-de-France).*